Un site pour aider les entreprises

Elections sociales

En vue des élections sociales qui auront lieu le 12 novembre dans les entreprises occupant au moins 15 travailleurs, un site Internet, www.electionssociales.lu, a été mis en place par la Chambre de commerce, la FÉ-DIL, la Chambre des métiers, la clc. l'ABBL et la Fédération des artisans. Réalisé en collaboration avec l'inspection du Travail et des Mines, ce site doit servir d'outil de travail aux entreprises afin de faciliter le déroulement des procédures de mise en place des délégations du personnel. Toutes ces informations sont également reprises sur un CD-ROM qui peut être commandé par mail à l'adresse suivante: merkur@cc.lu